Concertation Comptage & Données - CR réunion 03/11/2016

Compte-rendu de la réunion du 3 novembre 2016

PARTICIPANTS A LA REUNION

Participants (hors Rte)

NOM	SOCIETE
ANTOINE AUBINEAU	TOTAL
BERTRAND LOOCK	SHEM
CHRISTOPHE CHAZARRA	ENGIE
GUILLAUME FAUCONNET	ENGIE
ROMAN PICARD	CRE
JEAN-PASCAL LAUX	ARCELOR
GUILLAUME BOUVIER	SOLVAY
JEAN CHARLES VERNEUIL	SOLVAY
JULIE TURQUET	SOLVAY
BAH ATIHOUH	ALPIQ
NICOLAS MEDDA	UNIPER
DAMIEN LUCAS	ENEDIS
ANOUK POTTIER	ENEDIS
JEAN-CHRISTOPHE VERHILLE	EDF
CHRISTIAN REINERT	EDF
ANTONIO ALVAREZ	EDF
VINCENT GARDET	SNCF RESEAU
LAURENT ROMEO	VEOLIA
LAURENT MOCHE	VEOLIA

Participants (Rte)

NOM	Département
BOIGEGRAIN REGIS	DEPARTEMENT COMMERCIAL
DOLBEAU BENOIT	DEPARTEMENT COMMERCIAL
TEXIER EMMANUELLE	DEPARTEMENT ACCES AU RESEAU
AMMOUCHE SORAYA	DEPARTEMENT COMMERCIAL

RESUME

Les travaux 2016 de ce GT ont permis à RTE de réunir au sein du CURTE des clients, développeurs et utilisateurs des données mises à disposition par RTE dans l'objectif :

- de suivre le déploiement IP qui atteint 11% du parc de comptage RTE à date,
- de valider l'évolution de la DTR comptage avec l'objectif d'une publication de l'indice 3 de l'article 4.8 début 2017, après communication à la CRE du projet de texte validé et du bilan de consultation.
- de délivrer les premières API en connectant les acteurs partenaires de l'expérimentation avec de premiers résultats encourageant, en collectant des questions pertinentes pour préparer les prochains lancements d'API.

Au programme de travail 2017, le GT prévoit de partager de l'information dans la poursuite des lancements de services de données proposés par RTE, de suivre le déploiement IP sur le comptage et de rédiger des dispositions contractuelles pour alimenter les GT Accès au réseau et Evolution des Règles de Marché en matière d'engagement, de garantie et de responsabilité sur la donnée mise à disposition par RTE.

TABLE DES MATIERES

1. EXPERIMENTATION 2016 COMPTAGE IP ET NOUVEAUX SERVICES 5
2. DOCUMENTATION TECHNIQUE DE REFERENCE COMPTAGE 6
3. PROCHAINES EVOLUTIONS ET FEUILLE DE ROUTE 2017 DU GT 6

1. EXPERIMENTATION 2016 COMPTAGE IP ET NOUVEAUX SERVICES

RTE présente en préambule ses ambitions en matière de rénovation du service public dans un accès facilité aux données utiles aux marchés de l'électricité : en portant les valeurs d'agilité et d'ouverture, de performance et de responsabilité ainsi que d'audace et d'innovation.

Il est proposé que la démarche d'expérimentation par étapes successives initiée depuis 2014 dans ce GT soit prolongée en 2017 et contribue notamment aux GT Accès au Réseau et Evolution des Règles par la description des services et des engagements qui seront pris par Rte.

Le déploiement de télécommunication IP s'élève à mi-octobre à 383 sites / 950 comptages, soit 11% du parc.

RTE présente les fonctionnalités d'abonnement, et d'administration aux API du portail data qui expose à la fois des données publiques (open API) et des données privées (API partenaires).

Avec 10 sociétés connectées et pluss de 475 000 requêtes échangées depuis l'ouverture, les API partenaires (SPEED[1]) montrent un fonctionnement stabilisé depuis juillet 2016 avec une performance illustrée par plusieurs indicateurs exposés en séance (pourcentage d'appel en succès et temps de réponse moyen).

Les préconisations d'usages partagées en séance concernent :

- La disponibilité des données acquises par les clients avec un optimum atteint suivant la préconisation de fréquence des requêtes envoyées à RTE,
- un délai d'acquisition inférieur à 30 minutes, optimum en optant pour la granularité des données au pas minute, avec une disponibilité de 99% en moins de 10 min et 99.9% en moins de 30 min.

Les points de vigilance partagés en séance sont :

1. La bonne gestion des droits d'accès à la donnée des sites avec plusieurs sociétés actives, notamment en cas de services de décompte. La signature d'un Accord sur la Transmission des données du propriétaire à l'acteur désigné peut retarder en pratique la mise à disposition des données.
2. Dans le cas d'un acteur qui télérelève déjà un site avant son passage sous IP, la connaissance exacte de la date du chantier peut s'avérer nécessaire pour assurer la continuité des données : auquel cas la coordination des gestes de configuration des SI de chacun est à préparer en particulier en matière de communication avec RTE.

RTE propose à ses clients d'accéder régulièrement au planning de déploiement IP :

- ✋ En contactant son interlocuteur commercial privilégié
- ☑ En consultant le planning partagé par RTE sur le site concerte.fr

Les acteurs demandent comment avoir accès à ce planning sans avoir accès aux API.

RTE prévoit une mise à jour mensuelle du fichier mis à disposition sur concerte.fr.

RTE propose également au client d'interroger l'API « referentiel_data » au coup par coup en cas d'aléas et pour compléter la liste des points de service intégrant son périmètre d'application des services fournis par RTE.

[1] « getDonneesComptage » et « getDonneesPhysiques »

2. DOCUMENTATION TECHNIQUE DE REFERENCE COMPTAGE

Dans la continuité des échanges initiés en 2014, et au vu de la stabilisation des échanges sur la troisième version du projet d'évolution de l'article 4.8 "Comptage" de la DTR, RTE a ouvert une consultation sur le site concerte entre le 11 octobre et le 28 octobre dernier.

La version du texte mise en consultation n'a fait l'objet d'aucune remarque et RTE s'est assuré en séance que les acteurs n'avaient pas de remarques complémentaires. Le texte est donc validé en l'état.

(Hors réunion) RTE a répondu en fin de réunion aux questions de SNCF réseaux ; les explications et précisions apportées par RTE n'appellent pas de modifications de l'article 4.8.

3. PROCHAINES EVOLUTIONS ET FEUILLE DE ROUTE 2017 DU GT

RTE annonce le lancement prochain de deux nouvelles API partenaires (BIG) :

- « API J+1 données de comptage validées » Date de lancement prévisionnel : décembre 2016 (post réunion : janvier 2017)
- « API J+1 données brutes de référence » Date de lancement prévisionnel : avril 2017

1. Arcelor demande pour ces nouvelles API quel est le périmètre des données accessibles?

   RTE précise que l'« API J+1 données de comptage validées » donne accès aux données de l'ensemble des compteurs du parc, collecté en IP ou en RTC. L'intention de cette API étant de rénover l'envoi des données par mail (granularité 10 min) maintenu en parallèle et dont la date de fermeture reste à concerter.

   L'« API J+1 données brutes de référence » donne accès uniquement aux données des comptages adaptées en IP. L'intention de cette API est de se substituer à la télérelève RTC en complément des API Speed, à des fins de contrôle ou d'audit back office, en donnant accès à la donnée telle qu'enregistrée dans le compteur (granularité 1 min).

RTE annonce 2 nouveaux services déjà prévus en novembre 2016 : Notifications (Dépassement Seuil de Consommation et Notification Dépassement Seuil Tangente phi) et la visualisation des données privées pour fin 2016 / début 2017 (post réunion début 2017).

2. ARCELOR et EDF demandent des précisions sur la durée de vie et de maintien des anciennes versions d'API après qu'une nouvelle version est mise à disposition par RTE.
   EDF précise qu'un engagement minimum de 6 mois est nécessaire pour être en mesure de prévoir les développements nécessaires.
   Arcelor opère un nombre important d'API avec les différents gestionnaires de réseau européens et ne saurait gérer des évolutions trop fréquentes.

   Pour assurer la compatibilité dans la durée de ses API avec les logiciels de chacun de ses clients, RTE maintient actuellement en parallèle plusieurs versions de chaque API et proposera une communication et un engagement raisonnable via ses contrats et son nouveau portail data.

3. Les guides techniques actuellement proposés par RTE prévoient un quota de requêtes limité à un appel par minute par API et par société (identifiée par son code EIC en X). Cette gestion de quota fixée par RTE, encore non appliqué durant l'expérimentation, représente plusieurs limites dans les utilisations souhaitées par Arcelor, Edf et Veolia :
   i. Deux appels identiques et simultanés, par redondance, dans le cas d'une infrastructure Client redondée à haute disponibilité.
   ii. Plusieurs appels sur la même API, à heure fixe (6h ou 8h) provenant de 2 entités organisationnelles de la même société sur le même périmètre de données ou du même mandataire pour différents clients.
   iii. Une série d'appels ciblés par points de service sur un périmètre large (> 100 PDS) pour gérer pour une même société la pagination des données, en particulier sur l'accès aux API (BIG) « getDonneesValidees ».

   RTE précisera après analyse de chacun de ces cas une gestion adaptée des quotas dans le contexte d'utilisation de ses services.

4. Sur la question des mises à jour a postériori de données, plusieurs méthodes de récupération sont possibles du point de vue du client au vu des paramètres proposés par Rte dans les requêtes. La question des performances du service de Rte est à suivre pour suivre le bon dimensionnement des infrastructures RTE, en cas de pic de charge à prévoir à 8H du matin par ex.

5. Sur la question de la planification des créneaux de maintenance, les critères de moindre impact sont à définir avec les acteurs en particulier en cas de maintenance longue (i.e. >30 min).

6. Plusieurs Responsables d'équilibres (Arcelor et Solvay) attendent encore pour l'équilibrage (*Balancing)* une amélioration du délai de mise à disposition des données Speed, le plus rapidement possible, en moins de 1 min.

Créneaux de réunion proposés pour 2017 hors réunion

n°1 : S3 ou S4 (16 au 27 janvier) / n°2 : S11 ou S12 (13 au 24 mars) / n°3 : S24 ou S25 (10 au 21 juin)